

# HOMÉLIE

**Dimanche 7 septembre 2014**

**23<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire (A)**



**Yves Chamberland, prêtre**

## **Se mêler de ses affaires**

Que faire quand quelqu'un fait quelque chose de pas correct ? Se mêler de ses affaires ou intervenir ? Si autrefois la primauté du collectif paralysait souvent la conscience individuelle, aujourd'hui c'est tout le contraire. Du moment qu'une personne est sincère, on doit respecter son opinion. Tant que cela ne fait pas de tort à personne. Pourtant nous sentons bien que nous devons réagir même s'il serait plus facile de se taire. On a beaucoup parlé ces derniers mois de corruption et de fraude dans le domaine public. Cela a été possible parce que plusieurs ont fermé les yeux. D'autres cas sont plus clairs, par exemple pour protéger les enfants : les lois de la protection de la jeunesse obligent toute personne à la dénonciation, sous peine de sanction. L'évangile d'aujourd'hui nous inviterait-il à nous lancer dans des chasses aux sorcières sous prétexte de correction fraternelle ?

## **Une affaire de communauté**

Pour bien comprendre l'extrait de Matthieu que nous venons de lire, il faut se rappeler qu'il se situe au début du discours de Jésus sur l'Église. Matthieu a présenté Jésus comme celui qui apporte le pardon et la réconciliation, le maître doux et humble de cœur qui nous avertit de ne pas arracher le bon grain avec l'ivraie. «Si ton frère a commis un péché...» Le mot important ici est frère. Ce n'est pas simplement un voisin ou une voisine, ni même quelqu'un de sa famille, c'est un frère ou une sœur dans la foi. Un membre de la même communauté où Jésus est présent quand deux ou trois sont réunis en son nom.

Le péché dont il s'agit n'est pas n'importe quelle faute, mais quelque chose qui, à l'intérieur, perturbe la vie de la communauté ou qui, à l'extérieur jette le discrédit sur le groupe. Il s'agit des «scandales» évoqués dans les versets précédents. Que faire avec un

membre qui ne remplit plus les conditions d'appartenance au groupe et en perturbe la bonne marche ? Ayant tout tenté, que faire avec un frère ou une sœur qui n'est plus supportable ?

### **La correction fraternelle**

La démarche est graduelle. D'abord, dans la discrétion, les remontrances d'un frère ou d'une sœur. Ensuite, si cela a échoué, nouvel entretien avec deux ou trois témoins. Alors seulement, si ces démarches n'aboutissent pas, on prend toute la communauté à témoin, laquelle mettra le pécheur devant ses responsabilités. S'il ne change pas, on le considérera comme un païen et un publicain. L'expression n'a rien d'un jugement de valeur, puisque Jésus lui-même était «l'ami des publicains». C'est une expression qui, aux oreilles des chrétiens d'origine juive, résumait ce qu'il peut y avoir de plus étranger. La procédure est assortie d'une formule solennelle : dans le ciel, Dieu ratifiera les décisions de l'Église. C'est une lourde responsabilité pour l'Église et c'est pourquoi elle doit le faire dans la prière. Dans son difficile dialogue avec le pécheur, la communauté n'agira pas en se fiant seulement à sa propre sagesse; elle se mettra à l'écoute de Dieu en le priant pour que la correction fraternelle réussisse. Réunis au nom de Jésus, les membres de la communauté pourront compter sur sa présence efficace pour prendre la bonne décision.

### **Corriger, mais par-dessus tout, l'amour.**

Le Christ nous invite à vivre la correction fraternelle dans un climat de miséricorde et d'amour. C'est l'attitude que Jésus avait avec les pécheurs.

Nous devons être prudents dans nos interventions pour prévenir le prochain d'une faute qu'il aurait commise. Si nous nous soucions d'abord du respect de la loi et de l'ordre, nous ne nous situons pas dans la dynamique de l'Évangile. Le Seigneur ne nous appelle pas à redresser des torts mais à vivre dans un climat d'amour et de pardon. La seule dette que nous devons avoir les uns envers les autres, c'est la dette de l'amour.

À nous de voir ce qu'il y a encore à corriger dans nos vies et dans celle de la communauté chrétienne avec laquelle nous nous réunissons avec le Christ.

**Yves Chamberland**

**Prêtre responsable de l'équipe pastorale de la paroisse St-Charles-Borromée à Joliette.**

